

PARTICULIERS

Guide des tarifs de vos principaux produits et services*

au 15 janvier 2011



* Prix en euros, exprimés taxes incluses lorsque celles-ci sont dues.
Ce guide inclut les tarifs exhaustifs des opérations et produits relatifs à la gestion d'un compte de dépôt.

**BANQUE POPULAIRE
DE L'OUEST**



BANQUE CERTIFIÉE ISO 9001

Banque et populaire à la fois.

www.ouest.banquepopulaire.fr

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs	1
Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	2
Ouverture, transformation, clôture	
Relevés de compte	
Tenue de compte	
Services en agence	
Banque à distance	4
Par Internet	
Par téléphone	
Par automate	
Vos moyens et opérations de paiement	5
Cartes	
Virements	
Prélèvements / TIP	
Chèques	
Offres groupées de services	8
Conventions de relation	
Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque (GPA)	
Irrégularités et incidents	9
Commission d'intervention	
Opérations particulières	
Incidents de paiement	
Découverts et crédits	10
Facilité de caisse et découvert	
Crédits à la consommation	
Crédits immobiliers	
Épargne et placements financiers	12
Épargne bancaire	
Placements financiers	
Assurances et prévoyance	14
Tarifs spécifiques pour les jeunes de moins de 26 ans	15
Opérations bancaires avec l'étranger	16
Résoudre un litige	17
Pour rester en contact avec votre banque à tout moment	17

La liste détaillée des tarifs est disponible dans votre agence sur demande.

✱ Service inclus dans votre offre groupée de services Equipage.

Ce document est destiné à vous informer sur les conditions tarifaires appliquées aux opérations les plus courantes.

Il ne peut indiquer de façon complète et détaillée l'intégralité de nos prestations. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller.

Conditions applicables au 15 janvier 2011.

Ce guide tarifaire peut être modifié à tout moment. Il n'est pas limitatif.

Extrait standard des tarifs*

€ TTC par opération
(sauf indication contraire)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services

■ Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet (Cyberplus)(1)	GRATUIT
■ Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS <ul style="list-style-type: none">■ permettant de recevoir 5 alertes par mois, soit pour information 12 euros par an■ 0,15 €/SMS au-delà du forfait	1,00 /mois
■ Carte de paiement internationale (Visa Classic ou Eurocard Mastercard) <ul style="list-style-type: none">■ à débit immédiat par an■ à débit différé par an	36,00 45,00
■ Carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron) par an	27,00
■ Retrait en euros dans un Distributeur Automatique de Billets (DAB) d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale (Visa Classic ou Eurocard Mastercard) <ul style="list-style-type: none">■ par retrait (à partir du 5^e retrait par mois)	1,00/retrait
■ Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro <ul style="list-style-type: none">■ en agence par virement■ par Internet par virement	3,15 GRATUIT
■ Frais de prélèvement <ul style="list-style-type: none">■ mise en place d'une autorisation de prélèvement■ par prélèvement	GRATUIT GRATUIT
■ Commission d'intervention <ul style="list-style-type: none">■ par opération, avec un plafond de 164 euros par mois	8,20
■ Assurance perte ou vol des moyens de paiement (Securiplus) par an	23,00

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leur plaquette et sur Internet un extrait standard des tarifs.

(1) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

- Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte

Une nouvelle Convention de Compte de dépôt est à votre disposition depuis le 1er novembre 2010. Nous vous invitons à venir retirer ce document dans votre agence. Vous trouverez également l'intégralité des Conditions Générales de la Convention sur le site Internet de votre Banque : www.ouest.banquepopulaire.fr

€ TTC par opération
(sauf indication contraire)

 GRATUIT

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte vers une autre Banque Populaire. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur le site Internet de votre banque.

■ Aide au changement de domiciliations bancaires (offre Simplidom)	GRATUIT
■ Liste de vos opérations récurrentes et automatiques	GRATUIT
■ Clôture de compte :	
■ Compte de dépôt	GRATUIT
■ Comptes épargne (PEL, CEL...)	GRATUIT
■ Transfert de compte vers une autre Banque Populaire (tous types de comptes)	GRATUIT
■ Transfert de compte vers un autre établissement :	
■ Comptes épargne (PEL, CEL, ...)	100,00
■ Comptes titres ordinaires ou PEA	105,00
• Frais par ligne au-delà de 5	6,40
■ Désolidarisation de compte joint	GRATUIT
■ Le Droit au Compte (Service Bancaire de Base)	GRATUIT

Droit qui vous permet, si vous n'avez pas ou plus de compte de dépôt et si une banque refuse de vous en ouvrir un, de demander à la Banque de France de désigner une banque où vous pourrez bénéficier gratuitement d'un compte et des services bancaires de base prévus par la réglementation.

Le Service Bancaire de Base se compose des produits et services suivants :

- l'ouverture et la fermeture du compte
- un changement d'adresse au maximum une fois par an
- un relevé de compte au moins une fois par mois
- des relevés d'identité bancaire (RIB) en fonction de vos besoins
- l'encaissement de virements reçus
- l'encaissement de chèques déposés sur votre compte
- le dépôt et le retrait d'espèces (dans votre banque)
- le paiement de prélèvements ou de titres interbancaires de paiement (TIP)
- un moyen de consulter à distance le solde de votre compte
- une carte de paiement à autorisation systématique (Electron)
- deux chèques de banque au maximum par mois

Relevés de compte

■ Edition de Relevé de compte :	
■ mensuel	GRATUIT
■ autres périodicités	1,00/relevé
■ duplicata de relevé de compte	Frais de poste
■ Relevé de compte Electronique :	GRATUIT
<i>Documents disponibles gratuitement sur votre espace en ligne pendant 24 mois.</i>	
- Téléchargement au-delà de 24 mois	0,50/document téléchargé
■ Option Relevé de compte Electronique et Edition Papier <i>(cf rubrique Banque à distance, uniquement disponible dans le cadre de votre abonnement Internet)</i>	2,00/mois

■ Edition de relevé de compte sur un automate Banque Populaire	GRATUIT
■ Carnet de bord	✳ 15,50/an
<i>Pour gérer votre patrimoine financier, vous pouvez disposer de relevés dédiés (cf rubrique Epargne et placements financiers p. 12)</i>	
■ Relevé de portefeuille titres annuel	GRATUIT
■ Relevé ISF	Sur devis
■ Bilan Patrimonial	Sur devis
■ Les dates de valeur	

La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs dans le cadre d'opérations de paiement. Elle intègre les délais de traitement nécessaires à la réalisation de certaines opérations.

<p>Pour les chèques compensables en France :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ chèque émis ■ chèque remis à l'encaissement <p>* J : date de comptabilisation au compte du client ** Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi, avant 15 h 30, même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des centres de traitement des chèques). Après 15 h 30, report au jour ouvré suivant.</p>	<p>J*</p> <p>J+1 ouvré**</p>
--	------------------------------

Tenue de compte

■ Tenue et fonctionnement de compte	✳ 2,05/mois
-------------------------------------	-------------

Ces frais correspondent au suivi administratif et technique du compte. Les clients détenteurs d'une convention de relation ou âgés de moins de 26 ans en sont exonérés.

■ Délivrance d'un RIB ou IBAN	GRATUIT
■ Enregistrement d'un changement d'adresse	GRATUIT
■ Recherche d'adresse suite à courrier retourné « N'habite Pas à l'Adresse Indiquée »	7,50
■ Gestion de compte inactif	GRATUIT

Services en agence

■ Retrait en euros d'espèces au guichet de votre agence (sans émission de chèque)	GRATUIT
■ Mise à disposition de fonds auprès d'une autre Banque Populaire	11,00
■ Frais de recherche de document (hors champ d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L 133-1 du Code Monétaire et Financier)	
■ simple (écritures de moins de 90 jours)	GRATUIT
■ complexe (plus de 2 photocopies de chèques et/ou écritures de plus de 90 jours)	25,00
■ Délivrance d'attestation	8,00
■ Documents conservés à l'agence	50,00/an
■ Location de coffres <i>Prix annuel défini en fonction du volume du coffre et du niveau de garantie.</i> - frais de location d'un coffre-fort	A partir de 55,50
■ Transmission du patrimoine Frais d'ouverture d'un dossier de succession au sein de la même Banque Populaire	
- minimum	110,00
- maximum	550,00
Frais annuels pour un dossier non réglé avec une date d'ouverture > 2 ans	55,00
Frais pour succession vacante (recherche d'héritiers, transfert en déshérence)	150,00

Banque à distance

Par Internet

€ TTC par opération
(sauf indication contraire)

- Accès permettant de consulter ses comptes sur Internet (Cyberplus)⁽¹⁾
Solde et historique du compte, virements SEPA internes et vers les tiers.
 - Si relevé de compte mensuel électronique supplémentaire au relevé mensuel papier
- Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet (Cyberplus Premium)
*(abonnement mensuel, hors coût de connexion)
Services de Cyberplus + virements hors SEPA et bourse*

GRATUIT

2,00/mois

✦ 2,00/mois

Abonnement permettant de bénéficier, à partir d'un accès entièrement sécurisé au site de la Banque Populaire, aux services suivants : consultation de comptes et portefeuilles boursiers, possibilité d'effectuer des virements et de passer des ordres de bourse, accès à l'information boursière et financière

- Mise à disposition d'un PassCyberplus pour la sécurisation de vos opérations en ligne
- PassCyberplus supplémentaire
*Lors de l'utilisation de l'Internet, soyez vigilant et adoptez de bonnes pratiques. Votre Banque Populaire vous invite à consulter le site : surfez-intelligent.dgmic.culture.gouv.fr
(1) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet*

GRATUIT

8,00

Autres services liés à l'utilisation d'Internet

- Produit offrant des alertes sur la situation du compte ou sur un type d'opération, mises en place à partir de votre espace Cyberplus
 - SMS
 - Courriel*(forfait de 5 alertes/mois, 0,15 €/alerte au-delà)*
- Accès à l'image des chèques remis et téléchargement (par consultation)
- Confirmation de l'exécution d'un virement émis (par SMS ou courriel)

1,00/mois

1,00/mois

0,50/image

0,20/envoi

Par Téléphone

Tonalité Plus et SMS+ permettent de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde du compte et les dernières opérations.

- Services de banque à distance par ServeurVocal Tonalité Plus
 - Composez le 0 897 890 040
- Services de banque à distance par téléphone portable : SMS +
 - Composez le 6 11 10 à partir de votre mobile*(hors coût d'un SMS facturé par votre opérateur)*
- Abonnement à des services de banque à distance par téléphone portable Moviplus (abonnement mensuel)
 - Moviplus quotidien
 - Moviplus bi-hebdomadaire

0,50/appe⁽¹⁾

0,35/envoi⁽¹⁾

3,80

1,90

Moviplus permet de recevoir sur téléphone mobile, le solde du compte, selon une périodicité adaptée aux besoins.

Par Automate

- Service Bancaire national

GRATUIT

Lors de déplacements hors de sa région habituelle, le Service Bancaire National attaché à la carte de paiement permet de consulter le solde de son compte sur l'ensemble des distributeurs Banque Populaire, de réaliser un virement vers un autre compte Banque Populaire et d'effectuer un retrait.

(1) Hors coût de connexion de l'opérateur

Vos moyens et opérations de paiement

Cotisation carte/an
en € TTC

Cartes

La carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué en fin de mois). Les cartes Visa ou Mastercard Internationales vous permettront d'effectuer des opérations à l'étranger. Les cartes Visa 1er, Gold Mastercard, Visa Infinite sont associées à de nombreux services.

En cas de perte ou vol de votre carte, appelez 7j/7 et 24h/24 le 01 77 86 24 24 pour faire immédiatement opposition.

Gamme de cartes :

■ Carte de retrait	
■ Carte Visa Plus	18,00
■ Carte à autorisation systématique Visa Electron	
■ Carte de paiement à Autorisation Systématique	★ 27,00

La carte Electron est une carte de paiement à débit immédiat. Elle permet de régler des achats chez les commerçants(1) et également d'effectuer des retraits dans les distributeurs de billets.

■ Carte de paiement	
■ Carte Visa Internationale	
• à débit immédiat	★ 36,00
• à débit différé	★ 45,00
■ Carte Eurocard Mastercard	
• à débit immédiat	★ 36,00
• à débit différé	★ 45,00
■ Carte Foot Mastercard	
• à débit immédiat	41,00
• à débit différé	50,00
■ Carte Visa Premier	
• à débit immédiat	★ 125,00
• à débit différé	★ 125,00
■ Carte Visa Infinite	★ 300,00
■ E-Carte Bleue (paiement sécurisé sur Internet)	10,00

Les jeunes de moins de 26 ans bénéficient d'une réduction de 50 %. Pour plus de détails, se référer au chapitre "Tarifs spécifiques pour les jeunes" (p. 15)

■ Porte-monnaie électronique, Moneo	7,50
■ Carte débit-crédit	

La carte de débit-crédit permet de choisir d'effectuer des retraits ou des paiements, soit au comptant, soit en utilisant le crédit renouvelable associé à la carte.

■ Visa Premier FACELIA	
• à débit immédiat	★ 125,00
• débit différé	★ 125,00
■ Visa Classic FACELIA	
• débit immédiat	★ 36,00
• débit différé	★ 45,00
■ Carte de crédit	

La carte de crédit permet de payer et d'effectuer des retraits au moyen d'un crédit renouvelable.

■ Carte Créodis	17,00
-----------------	-------

(1) Les commerçants équipés d'un terminal permettant d'effectuer une interrogation de compte à distance

Les services liés à la carte bancaire

■ Service Cartego (pour chaque nouveau visuel et par an)	
■ Visuel catalogue	8,00
■ Photo personnelle	10,00
■ Visuel NRJ standard	6,00
■ Visuel NRJ catalogue	12,00
<p>Service de personnalisation de la carte bancaire avec un visuel choisi dans une bibliothèque d'images, selon un thème particulier ou en téléchargeant une photo personnelle.</p>	
■ Réédition du code confidentiel de la carte	6,15
■ En cas de perte, vol et usage frauduleux (dans la zone EEE ⁽¹⁾)	
■ Opposition sur carte	GRATUIT
■ Refabrication en mode normal	GRATUIT
■ Refabrication en mode urgent	10,00
<p>Informations sur l'assurance en cas de perte et vol des moyens de paiement, consultez la rubrique Assurances et Prévoyance p. 14.</p>	
■ Recherche de facturette en cas de contestation d'une opération	15,00
■ En cas d'usage abusif	
■ Opposition sur carte	40,00
■ Modification temporaire du plafond de retrait et/ou de paiement	15,00

Effectuer des retraits avec la carte

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire.

■ Retrait en euros à un distributeur automatique de billets Banque Populaire	GRATUIT
■ Retrait en euros à un distributeur automatique de billets d'un autre établissement de la zone euro	
■ à compter du 10 ^e retrait dans le mois avec une carte Visa Premier ou Visa Infinite	1,00/retrait
■ à compter du 5 ^e retrait dans le mois avec une carte Visa Electron, Visa Classic Internationale ou Mastercard	1,00/retrait
■ Retrait d'espèces à un distributeur en devises (hors euros) (Cf rubrique Opérations avec l'étranger p. 16)	
■ Paiements par carte en devises (hors euros) (Cf rubrique Opérations avec l'étranger p. 16)	

Virements

Pour les virements en devises hors euros ou impliquant un pays hors EEE⁽¹⁾, cf rubrique Opérations avec l'étranger p. 16

■ Réception d'un virement	
■ Virement occasionnel ou permanent national et Virement SEPA ⁽²⁾	GRATUIT

(1) Voir détail zone EEE en dernière page

(2) Virement en euros effectué dans la zone SEPA
(voir détail de la zone SEPA en dernière page)

■ Emission d'un virement à partir d'un compte à vue	
■ Virement SEPA occasionnel externe ⁽³⁾ dans la zone euro et dans la zone SEPA ⁽²⁾ (ou virement national)	
• en agence	3,15
• par Internet	GRATUIT
■ Mise en place d'un virement permanent (virement national ou SEPA)	
• par Internet	GRATUIT
• au guichet de votre agence	GRATUIT
■ Frais par virement permanent (virement national ou SEPA)	
• par Internet	GRATUIT
• au guichet de votre agence	1,05
■ Opposition à un virement avant exécution (révocation d'une échéance de virement)	GRATUIT
■ Révocation définitive d'un virement permanent (retrait du consentement)	GRATUIT
<i>(1) Voir détail zone EEE en dernière page</i>	
<i>(2) Virement en euros effectué dans la zone SEPA (voir détail de la zone SEPA en dernière page)</i>	
<i>(3) Un virement externe est à destination d'un compte tenu dans un autre établissement bancaire</i>	

Prélèvements/TIP *

■ Frais de prélèvement	
■ Mise en place d'une autorisation de prélèvement	GRATUIT
■ Par prélèvement	GRATUIT
■ Opposition sur prélèvement avant exécution (révocation d'une échéance de prélèvement)	GRATUIT
■ Opposition définitive à des prélèvements récurrents (retrait du consentement)	GRATUIT

* Prélèvement national en euros ou prélèvement SEPA en euros dans la zone SEPA

Chèques

■ Remise de chèque(s)	GRATUIT
■ Paiement d'un chèque	GRATUIT
■ Renouvellement automatique de chéquier	GRATUIT
■ Envoi de chéquier à domicile et de la lettre d'information préalable	Frais de Poste
■ Emission d'un chèque de banque	
■ 1 ^{er} chèque de Banque par année civile	GRATUIT
■ A partir du 2 ^e chèque par année civile	12,75
■ Opposition sur chèque	
■ par chèque	7,25/an
■ ou série de chèques	29,00/an

Offres groupées de services

Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins

€ TTC par opération
(sauf indication contraire)

Une convention de relation est une offre groupée de produits et services, destinée à la gestion quotidienne de vos comptes, adaptée à vos besoins et vous permettant de bénéficier d'importantes réductions tarifaires par rapport à la souscription à l'unité des produits.

Pour les membres de l'ACEF et de la CASDEN : 50 % de réduction sur les six premiers mois de souscription d'une convention Équipage (sauf Équipage Premium).

■ Convention Équipage

Services inclus dans votre convention	Prélude	Privilège	Prestige	Premium
Choisir une carte bancaire adaptée à vos besoins				
■ Carte Visa Electron ou Visa Plus	X			
■ Carte Visa Classic ou Visa Classic Facélia		X		
■ Carte Visa Premier ou Visa Premier Facélia			X	
■ Carte Visa Infinite				X
Faire fonctionner votre compte				
■ Tenue et fonctionnement du compte	X	X	X	X
Protéger vos moyens de paiements, papiers, clés...				
■ Sécuriplus	X	X	X	X
Suivre et gérer vos comptes 7j/7				
■ Cyberplus Premium (Internet)	X	X	X	X
Faire face aux imprévus				
■ Découvert personnalisé ⁽¹⁾ avec un seuil de perception des agios de :	3 €	6 €	9 €	15 €
Épargner en toute simplicité				
■ Crescendo (service d'épargne programmée)	X	X	X	X
Être informé et conseillé				
■ Carnet de Bord (synthèse annuelle de vos comptes)	X	X	X	X
■ BP Infos (service téléphonique d'informations juridiques)	X	X	X	X
Tarif mensuel TTC	5,10 €	8,25 €⁽²⁾	11,70 €⁽²⁾	32,00 €

(1) Sous réserve d'acceptation par la Banque Populaire de l'Ouest.

(2) Réduction de 50 % pour les jeunes de moins de 26 ans.

Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque (GPA)

Pour les clients sans chéquier, votre Banque Populaire propose une gamme de moyens de paiement alternatifs.

■ « Clients Sans Chéquier »

soit pour information 42,00 € par an

3,50 /mois

Les produits et services inclus :

- 1 carte de paiement à autorisation systématique Visa Electron (p. 5), par an
- 2 virements SEPA occasionnels externes dans la zone euro, par mois (vers un compte d'un autre établissement) (p. 7)
- 2 virements permanents, par mois
- 6 prélèvements automatiques, par mois
- 1 chèque de banque (p. 7), par an

Les produits et services optionnels :

- Information sur le solde du compte

Pour les clients titulaires d'une GPA, en cas d'incident, les frais et commissions d'intervention sont de 5 €/opération, plafonnés à 6 opérations par mois et les forfaits de frais de rejet sur prélèvements et virements sont de 16,80 €, plafonnés au montant de l'incident dans la limite de 3 rejets par mois.

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

- Commission d'intervention
 - par opération
 - plafond mensuel

€ TTC par opération
(sauf indication contraire)

8,20
164,00

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

Opérations particulières

- Saisie attribution ou Avis à Tiers Détenteur
- Opposition Administrative (Max : 10 % du montant de l'opposition)

80,00
75,00

Incidents de paiement

Les incidents liés aux chèques

Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision ! Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction. En cas de question, demandez à votre Conseiller les conditions d'éligibilité et bénéficiez de moyens de paiement alternatifs au chèque.

- Forfait de rejet d'un chèque (pour absence de provision suffisante ou autres motifs)
 - inférieur ou égal à 50 €
 - supérieur à 50 €

30,00
50,00

Le forfait de rejet d'un chèque comprend : la lettre d'information préalable au rejet (lettre Murcef), la commission d'intervention, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour la régularisation, les frais de représentation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.

- Lettre d'information préalable pour chèque sans provision (Tarif compris dans le forfait de frais en cas de rejet de l'opération)
- Chèque émis en période d'interdiction bancaire
- Chèque émis et retourné impayé pour motif autre que sans provision

11,00
39,00
GRATUIT

Les incidents liés aux autres moyens de paiement

- Forfait de rejet d'un prélèvement, d'un virement, d'un TIP ou d'un télévirement⁽¹⁾ (pour absence de provision suffisante ou autres motifs)
 - inférieur à 20 €
 - supérieur ou égal à 20 €

Montant de l'opération
20,00

Ce montant forfaitaire comprend : la commission d'intervention, les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.

(1) Quelle que soit la devise de la provenance ou la destination de l'opération

Découverts et crédits

€ TTC par opération
(sauf indication contraire)

Facilité de caisse et découvert

Le solde du compte doit être maintenu créditeur. Une certaine souplesse de gestion peut toutefois être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total du découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle le compte sera débiteur.

■ Mise en place ou renouvellement d'autorisation de découvert

GRATUIT

■ Découvert journalier moyen* inférieur à 250 €

Montant forfaitaire trimestriel

5,00

Hors TEG selon Art R 313-4 du Code de la Consommation

■ Découvert journalier moyen* supérieur à 250 €

Intérêts débiteurs

TBB + 11,10 %

Taux de Base Banque Populaire de l'Ouest : 7,90 % depuis le 1^{er} août 2008, susceptible de révision. Le TEG est indiqué sur votre relevé de compte.

* Le découvert moyen journalier correspond à la somme des découverts de la période entre deux arrêtés de compte, divisée par le nombre de jours à découvert.

Les titulaires de convention de relation bénéficient d'un seuil de perception des agios en fonction de la convention souscrite (p. 8).

Crédits à la consommation

■ Prêt Automobile et prêt personnel

■ frais de dossier proportionnel au montant du prêt

1,00 %

■ minimum

50,00

■ maximum

250,00

■ taux débiteur annuel (taux fixe)

Nous consulter

(hors assurance facultative)

■ Prêt Étudiant

sans frais de dossier

■ taux débiteur annuel (taux fixe)

Nous consulter

(hors assurance facultative)

■ Crédit renouvelable

■ Carte Créodis

17,00

■ Frais de dossier

GRATUIT

Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

Crédits immobiliers

■ Prêt Épargne Logement	
■ taux	
■ Prêt à Taux Zéro	
■ Autres types de prêts immobiliers	
■ frais de dossier proportionnels au montant du prêt ⁽¹⁾	1,00 %
• minimum	150,00
• maximum	930,00
■ taux	Nous consulter
<i>(1) Pour les prêts Prévair, Prévair Plus, PAS et Primo-accédant, nous consulter.</i>	
■ Les assurances liées aux crédits	Nous consulter
<p>Le coût de l'assurance des emprunteurs (décès, perte totale et irréversible d'autonomie, Incapacité de travail) dépend principalement de l'âge de l'assuré et de la durée du crédit.</p>	
■ Etude pour délégation d'assurance externe	150,00
<i>Une notice concernant l'information des emprunteurs relative aux taux maxima autorisés en France est disponible dans les agences de la Banque Populaire.</i>	
■ Les garanties (dont frais administratifs réglementaires)	
■ Gage sur véhicule	205,00
■ Gage sur autre bien mobilier	205,00
■ Nantissement de compte	80,00
■ Hypothèque	80,00
■ Délégation sur produits assurance vie capitalisation	80,00
■ Gage de compte d'instruments financiers	80,00
■ Mainlevée de garantie	102,00
■ Société de Caution mutuelle (SACCEF)	Nous consulter
<i>Tarif calculé selon le capital emprunté et le montant de l'apport.</i>	
■ Autres prestations	
■ Avenant et modification du contrat de prêt (hors renégociation)	102,00
■ Duplicata du tableau d'amortissement	15,50
■ Information annuelle des cautions	GRATUIT
■ Remboursement anticipé, décompte du notaire	75,00

**Un crédit vous engage
et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités
de remboursement avant
de vous engager.**


Épargne et placements financiers

Épargne bancaire

€ TTC par opération
(sauf indication contraire)

■ Bénéficiaire d'une épargne disponible	
■ LDD (ex. Codevi)	1,75 % ⁽¹⁾
■ LEP	2,25 % ⁽¹⁾
■ Compte sur Livret	1,00 % ⁽³⁾
■ Codevair	0,90 % ⁽³⁾
■ Livret A	1,75 % ⁽¹⁾

Ces solutions de placement vous permettent de faire fructifier votre épargne tout en plaçant et en retirant votre argent, à tout moment, lorsque vous le souhaitez. Vos intérêts sont servis annuellement.

■ Épargner en vue d'un projet immobilier	
■ PEL	2,50 % ⁽²⁾
■ CEL	1,25 % ⁽²⁾
■ Crescendo (abonnement annuel)	 20,50

Service permettant de placer les excédents de trésorerie : lorsque le solde du compte excède un montant que vous avez déterminé, un virement est automatiquement déclenché vers le compte épargne de votre choix.

■ Épargner pour vos enfants	
■ Livret Premier Pas	3,00 % ⁽³⁾
■ Livret Jeune (12-25 ans)	3,00 % ⁽¹⁾
■ Dynamiser votre épargne	

Des solutions de placements à terme, assurance vie, PEA ... existent dans votre Banque Populaire. Votre conseiller se tient à votre disposition pour plus de précisions.

- (1) Taux de rémunération annuel net fiscal.
 (2) Taux en vigueur au 01/12/2010 susceptible de modification à tout moment.
 (3) Taux de rémunération annuel brut fiscal.

Placements financiers

■ Frais de courtage bourse

La facturation des ordres Bourse dépend principalement de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de l'ordre et du mode de transmission choisi (Internet, téléphone...).

■ Ordre exécuté

Frais de courtage	Agence	Cyberplus
Frais proportionnels au montant de la transaction (cumulatif par tranche)		
Tranche ≤ 10 000 €	1,20 %	0,60 %
Tranche > 10 000 €	0,90 %	0,45 %
Frais fixes	5,00 €	-
Minimum de perception	15,00 €	8,50 €

■ Ordre transmis et non exécuté	GRATUIT
■ Ordre exécuté avec Service de Règlement Différé (SRD) en sus des frais de courtage	
■ commission de règlement différé (Achat / Vente)	1,00 %/mois
■ frais de prorogation	0,30 %

■ Ordre de Bourse sur titres cotés à l'étranger	2,00 %
■ minimum	114,75

Ces opérations sont réalisables par téléphone ou via votre agence uniquement. Pour tout renseignement sur la tarification relative à ces opérations, nous vous invitons à consulter votre conseiller de clientèle.

■ Souscription d'OPCVM	
■ OPCVM Banque Populaire	GRATUIT
■ OPCVM hors Banque Populaire	25,00
■ Droit de garde (frais annuels)	

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...). Ils sont perçus annuellement au titre de l'année échue et sont calculés sur la base du portefeuille valorisé au dernier cours de Bourse de l'année civile précédente. Toutes les valeurs et OPCVM du Réseau Banque Populaire sont exonérées de droits de garde.

■ Droits de garde par compte	
■ Par compte titre	21,00
■ Valeurs françaises : par ligne hors valeurs Banque Populaire	3,50
■ Valeurs étrangères : par ligne	30,00
■ Commission proportionnelles aux capitaux sur valeurs hors Banque Populaire	0,20 %
• Minimum	32,00
• Maximum	500,00
■ Autres produits et Services :	
■ Ordre sur titres nominatifs (supplément)	12,25
■ Opérations sur titres en portefeuille (attribution à titre onéreux)	5,00
■ Titres non cotés	
• Ouverture de dossier	100,00
• Par opération	50,00
■ Hisséio : épargne programmée (Comptes d'Instruments Financiers, PEA, assurance-vie)	Nous consulter
■ Relevé de portefeuille titres annuel	GRATUIT
■ Duplicata d'IFU	15,00
■ Recherches sur produits d'épargne	Sur devis
■ Gérer votre patrimoine financier	
■ Relevé ISF	Sur devis
■ Bilan Patrimonial	Sur devis

Assurances et prévoyance

Assurer vos moyens de paiement

- Sécuriplus (Assurance perte ou vol des moyens de paiement)

€ TTC par opération
(sauf indication contraire)

✦ 23,00

Réduction de 50% en cas de souscription d'une 2^e assurance sur le même compte. Assurance des chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger, garantissant le remboursement des clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Cette assurance fonctionne également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur.

Votre assurance personnelle

- MAV (Multirisque des Accidents de la Vie)

Nous consulter

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance essentiels (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives et sociales...).

- Autonomis

(tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisi)

Nous consulter

Ce contrat d'assurance assure le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance indispensables pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

- Fructi-Santé

Nous consulter

Protéger vos enfants

- Assur - BP Enfant

18,00

- Assur - BP Horizon,

à partir de 25,00

Assur - BP Horizon offre aux jeunes de moins de 28 ans une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...).

Assurer l'avenir de vos proches

- Fructi-famille

Nous consulter

- Tisséa

Nous consulter

Ces contrats de prévoyance permettent de mettre sa famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à ses proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession* et de prélèvements sociaux.

- Fructi-budget

à partir de 24,00/an

Ce contrat d'assurance verse à la famille, en cas de décès accidentel de l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée d'un ou de deux ans.

- Fructi Facilités

12,00/an

Ce contrat d'assurance du compte permet le versement d'un capital, en cas de décès de l'assuré, fonction de la situation du compte bancaire au jour du décès.

Assurer vos biens

- Assur BP - Auto

Nous consulter

- Assur BP - Habitat

Nous consulter

Assurer votre épargne

- Dédicace

à partir de 15,00/an

En cas de décès par accident, Dédicace assure la transmission d'un capital aux proches qui doublera le montant de l'ensemble de l'épargne détenue à la Banque Populaire**.

Informations juridiques et pratiques

- BP Infos : information pratique, juridique ou technique

✦ 1,60/an

* Dans les limites de la législation en vigueur

** Voir conditions générales du contrat disponible en agence

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important. Il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et vous fournir toute information complémentaire nécessaire.

Tarifs spécifiques pour les jeunes de moins de 26 ans

	€ TTC par opération (sauf indication contraire)
Le compte ■ Tenue et fonctionnement de compte	GRATUIT
Les Offres groupées de services ■ Convention Budj	1,25
La convention Budj, destinée aux jeunes de 12 à 17 ans, inclut un compte à vue sans chéquier, une Carte Visa Electron, un livret d'Épargne, un système d'épargne automatique, une assurance des moyens de paiement Sécuriplus.	
■ Convention Equipage Privilège	4,13
■ Convention Equipage Prestige	5,85
<i>Pour le détail des conventions, se référer au chapitre « Offres groupées de Services » p. 8</i>	
La Banque à distance ■ Accès permettant de consulter ses comptes sur Internet (Cyberplus) <i>Solde et historique du compte, virements SEPA internes et vers les tiers</i>	GRATUIT
■ Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet (Cyberplus Premium) (abonnement mensuel, hors coût de connexion) <i>Services de Cyberplus + virements hors SEPA et bourse</i>	★ 1,00/mois
Abonnement permettant de bénéficier, à partir d'un accès entièrement sécurisé au site de la Banque Populaire, aux services suivants : consultation de comptes et portefeuilles boursiers, possibilité d'effectuer des virements et de passer des ordres de bourse, accès à l'information boursière et financière.	
■ Services de banque à distance par Serveur-Vocal Tonalité Plus ■ Composez le 0 897 890 040 (hors coût de connexion de l'opérateur)	0,50/appeal
■ Services de banque à distance par téléphone portable : SMS + ■ Composez le 6 11 10 à partir de votre mobile (hors coût d'un SMS facturé par votre opérateur)	0,35/envoi
Tonalité Plus et SMS+ permettent de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde des comptes et les dernières opérations.	
■ Abonnement à des services de banque à distance par téléphone portable Moviplus ■ Moviplus quotidien ■ Moviplus bi-hebdomadaire	1,90/mois 0,95/mois
Moviplus permet de recevoir sur téléphone mobile, le solde du compte, selon une périodicité adaptée aux besoins.	
La Carte bancaire ■ Carte Visa Plus	9,00
■ Carte de paiement à Autorisation Systématique Visa Electron	13,50
■ Carte Visa Internationale ou Eurocard Mastercard ■ à débit immédiat ■ à débit différé	★ 18,00 ★ 22,50
■ Carte Foot Mastercard ■ à débit immédiat ■ à débit différé	20,50 25,00

■ Carte Visa Premier	✳ 62,50
■ E-Carte Bleue (paiement sécurisé sur Internet)	5,00
■ Porte-monnaie électronique, Moneo	3,75
■ Visuel NRJ Banque Pop'	

NRJ Banque Pop' permet de bénéficier d'un festival d'avantages liés à notre partenariat avec NRJ en adoptant le visuel NRJ de votre choix (abonnement annuel par visuel).

■ Visuel NRJ standard	3,00
■ Visuel NRJ catalogue	6,00

Le Découvert

- Intérêts débiteurs

TBB + 11,10 %

Avec un seuil de perception des agios de 1,50 €

Taux de Base Banque Populaire de l'Ouest : 7,90 % depuis le 1^{er} août 2008, susceptible de révision. Le TEG est indiqué sur le relevé de compte.

Opérations bancaires avec l'étranger⁽¹⁾

Chèques de voyage et achat de devises

- Délivrance de chèques de voyage American Express
- Achat et vente de billets de banque étrangers

Nous consulter
cours de change
+ 2,50 %

Attention, le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.

Toutes les opérations faisant l'objet d'achat ou de vente de devises au comptant ou à terme comportent une commission de change de 0,05% jusqu'à 76 000 €, puis 0,025% au-delà, avec un minimum de 13,75 €.

Opérations par carte bancaire⁽²⁾

■ Paiement par carte bancaire en devises (hors euros)	
■ commission proportionnelle au montant de la transaction	2,50 %
■ Retrait d'espèces à un distributeur en devises	
■ commission fixe	3,10
■ commission proportionnelle au montant du retrait	2,50 %

Les services liés à la carte bancaire

■ Opposition sur carte pour perte ou vol à l'étranger (hors zone EEE ⁽²⁾)	GRATUIT
■ Refabrication de la carte suite à perte ou vol à l'étranger (hors zone EEE ⁽²⁾)	GRATUIT
■ Recherche de facturette (hors zone EEE ⁽²⁾) (suite à contestation d'une opération par carte effectuée à l'étranger)	15,00

Vos virements vers l'étranger

■ Virement émis en euros ou en devises vers un pays hors EEE ⁽²⁾	
■ jusqu'à 382 €	16,00
■ au-delà de 382 €	32,00
■ Opposition à un virement avant exécution (devises hors EEE ⁽²⁾) (révocation d'une échéance de virement)	GRATUIT

Vos flux en provenance de l'étranger⁽²⁾

■ Rapatriements en devises en provenance de l'étranger	16,00
■ Remise de chèques libellés en devises	
■ jusqu'à 382 €	16,00
■ au-delà de 382 €	32,00
■ Recherches (documents, ...)	15,00
■ Délivrance Acquit Swift	6,50

(1) Opérations en devises hors EEE ou impliquant un pays hors EEE

(2) voir détail zone EEE p. 17

Résoudre un litige

Vous vous interrogez sur une tarification de la banque, vous ne comprenez pas une écriture, votre Banque Populaire a le souhait de vous apporter une réponse complète dans les plus brefs délais.

Vous disposez de trois possibilités :

1. Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié

2. En cas de réclamation,

vous pouvez également contacter le 09 74 75 02 03

(numéro non surtaxé, accessible aux horaires d'ouverture de votre agence)

Le Service Clientèle de votre Banque

BANQUE POPULAIRE de l'Ouest - Service Clientèle

1, Place de la Trinité – CS 86434

35064 RENNES CEDEX

3. En dernier recours, le Médiateur

Enfin, au cas où la Banque ne vous aurait pas apporté de réponse dans le délai d'un mois ou vous aurait apporté une réponse qui ne vous satisfait pas, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur. Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité.

Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante :

Monsieur le Médiateur

Service Clientèle Banque Populaire de l'Ouest

1, Place de la Trinité – CS 86434

35064 RENNES CEDEX

Le site Internet de la FBF* : "les Clés de la Banque" (www.lesclesdelabanque.com) contient également de multiples informations sur l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement...

* Fédération Bancaire Française

Pour rester en contact avec votre banque à tout moment

Pour contacter un conseiller

- Ligne directe Crédit : **09 74 75 02 01** (Numéro non-surtaxé)
- Ligne directe Assurance : **09 74 75 02 02** (Numéro non-surtaxé)
- Centre de relation clientèle :
 - Depuis la France : **0 897 890 040** (0,50 € TTC/appe)⁽¹⁾
 - Depuis l'étranger : **00 33 2 99 23 85 85**

Un accès direct à votre compte où que vous soyez et 24h/24 :

- Par Internet, avec Cyberplus www.ouest.banquepopulaire.fr
- Par SMS avec le **6 11 10** (0,35 € TTC/envoi)⁽¹⁾
- Par téléphone, avec Tonalité Plus **0 897 890 040** (0,50 € TTC/appe)⁽¹⁾

(1) Hors coût de connexion de l'opérateur

Zone EEE : Espace Economique Européen, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République tchèque.

Zone SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République tchèque.

Zone EURO : constituée par l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovaquie et la Slovénie.



Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité de nos tarifs, un récapitulatif figure à la fin de votre relevé de compte.

Créodis et Facélia sont des produits de :

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 486 407 115 €.

Siège social : 50 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

RCS Paris n° 493 455 042.

Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS

sous le N° 08 045 100.

et NATIXIS FINANCEMENT

Société anonyme au capital de 60 793 320 euros

Siège social : 5, rue Masseran 75007 PARIS

439 869 587 RCS PARIS.

Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS

sous le numéro 07022393.

Sécuriplus, Multirisque des Accidents de la Vie, Autonomis et Fructi-Budget sont des produits de :

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE PREVOYANCE

Société anonyme au capital social de 7 396 250 €

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS

352 259 717 RCS PARIS

Entreprise régie par le Code des assurances

Assurances Banque Populaire Prévoyance est une filiale

de Natixis Assurances.

Fructi-Facilités, Fructi-Famille et l'assurance emprunteur sont des produits de :

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE VIE

Société anonyme au capital social de 481 873 068,50 €

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS

399 430 693 RCS PARIS

Entreprise régie par le Code des assurances.

et ASSURANCES BANQUE POPULAIRE PREVOYANCE.

Assur BP Enfant, Assur BP Horizon, Assur BP Auto et Assur BP Habitat sont des produits de :

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD

Société anonyme au capital social de 30 000 000 €

Siège Social : Chaban de Chauray, 79000 NIORT

401 380 472 RCS NIORT.

Entreprise régie par le Code des assurances

Assurances Banque Populaire IARD est une filiale

de Natixis Assurances.

BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire
à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du code monétaire et financier
et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit.
549 200 400 RCS Rennes - code APE 6419Z - FR 4954920040000014 - activité annexe :
société de courtage d'assurance, immatriculée au registre des intermédiaires d'assurance sous
le n° 07 003 380 - CCP Rennes 2-42K- Adresse Swift : CCBPFRPP REN

Banque Populaire de l'Ouest

Siège social :

1, place de la Trinité - CS 86434

35064 Rennes CEDEX

Tél. : 02 99 29 79 79

Fax : 02 99 29 78 85

